

TRS 1520 – 40

INTERVENTION AUPRÈS DES INDIVIDUS EN TRAVAIL SOCIAL

Plan de cours¹

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Andréanne Courtemanche
Disponibilités	Sur rendez-vous
Courriel	courtemanche.andreanne@courrier.uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours est un laboratoire d'expérimentation portant sur l'intervention avec des individus tenant compte des transformations du lien social et des diversités sociales et culturelles actuelles. Il veut permettre aux étudiants de réfléchir aux dimensions à l'œuvre dans une intervention avec un individu; de se familiariser avec les différents rôles qu'un intervenant peut être amené à jouer dans une intervention individuelle; d'approfondir les connaissances théoriques et méthodologiques propres aux différentes phases du processus d'intervention avec des individus; d'apprendre à rédiger une évaluation du fonctionnement social et d'un plan d'intervention; et de mettre en œuvre de manière consciente certaines attitudes, habiletés ou techniques de base.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours de type atelier fait suite au cours TRS 1025 *Méthodologie et travail social* ou TRS 1118 *Parcours professionnel et projet de formation*. Il constitue l'un des préalables aux stages de formation pratique (TRS 5001 ou TRS 5002 ou TRS 6003). Il porte sur les notions théoriques et méthodologiques sur lesquelles s'appuie le processus d'intervention auprès des individus en travail social.

¹ La planification de ce cours est inspirée par le travail de Shawna Hordyk, Anne-Marie Piché et Nathalie Pelletier. Je souhaite les remercier pour leur soutien.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

1. Initier les étudiant.es aux différents contextes au sein desquels on peut être amené à intervenir et aux rôles qui leur sont reliés.
2. Présenter différentes approches et courants théoriques mobilisés dans le cadre d'une pratique en travail social auprès des individus.
3. Sensibiliser les étudiant.es aux façons dont l'environnement social influence les situations individuelles.
4. Présenter la séquence méthodologique de l'intervention individuelle en travail social (prise de contact, évaluation, élaboration du plan d'action, application du plan et fin de l'intervention).
6. Permettre aux étudiant.es de se familiariser avec différentes attitudes, habiletés et techniques d'intervention et de les expérimenter.
7. Soutenir les étudiant.es dans le développement d'une pratique réflexive en travail social.

Compétences attendues

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant.e sera capable de :

- a) Identifier et mettre en œuvre des attitudes, habiletés et techniques d'intervention appropriées en entrevue individuelle.
- b) Adapter sa pratique au contexte de l'intervention à mener.
- c) Connaître les étapes de l'intervention individuelle et les éléments importants de la tenue de dossier qui leur sont associés.
- d) Réaliser une collecte des données pertinentes à la situation, une évaluation du fonctionnement social et un plan d'intervention.
- e) Identifier et mobiliser une théorie dans le cadre d'une évaluation du fonctionnement social.
- f) Être en mesure d'analyser, d'évaluer et de corriger ses pratiques.
- g) Comprendre des défis et enjeux de la pratique contemporaine du travail social auprès des individus.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours est offert en mode hybride. Une seule séance sera offerte en présentiel. Cette séance portera sur le thème de la mise en œuvre d'attitudes, d'habiletés et de techniques d'intervention. Les séances en ligne seront offertes sur l'application Zoom, toujours en mode synchrone. Les cours en ligne seront composés d'exposés magistraux et d'exercices individuels et en grand groupe. Différents outils pédagogiques seront utilisés dans le cadre de ces activités : vignettes cliniques, capsules vidéo, exercices de rédaction, etc. La plateforme Moodle sera utilisée pour trouver la documentation utilisée durant la session et pour déposer les travaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

Quatre modalités d'évaluation seront utilisées : 1) une collecte de données; 2) une entrevue de prise de contact et une autoévaluation enregistrées; 3) une évaluation d'entrevue à partir d'un vidéo et 4) une évaluation du fonctionnement social et un plan d'intervention.

1^{ère} modalité d'évaluation : Collecte de données

Pondération : 20%

Date de remise : 8 octobre

Déroulement de l'activité :

1. Lire la vignette clinique à propos de Diane (disponible sur Moodle).
2. Répondre aux questions qui seront disponibles sur Moodle (à propos des informations à inclure dans les sous-systèmes micro, exo et macro ainsi que les informations manquantes pour compléter l'évaluation).

Normes de présentation :

3 pages

Le texte est présenté de façon fluide (pas une énumération d'éléments).

Le texte est rédigé en 12pts, Times new roman, interligne de 1,5 avec des marges de 2,5 cm.

Ne pas inclure de page de présentation, inscrivez seulement votre nom complet ainsi que votre code permanent.

Critères de correction:

- Seront spécifiés en classe.

2^e modalité d'évaluation : Entrevue de prise de contact et autoévaluation enregistrées

Pondération : 20%

Date de remise : 12 novembre

Déroulement de l'activité :

*Étant donné les normes sanitaires à respecter, vous devez faire cette activité de façon virtuelle. Vous pouvez utiliser les applications TEAMS ou Zoom par exemple.

1. Former une équipe de 3 ou 4.
2. Chaque étudiant.e choisit la situation dans laquelle elle/il veut intervenir (suggestions sur Moodle).
3. Planifier l'intervention en fonction de la situation choisie. Vous pouvez vous soutenir entre collègues pour cela.
4. Enregistrer une entrevue de 10 minutes avec un.e intervenant.e, une personne aidée et une personne observatrice.
5. Faire un retour en équipe sur l'intervention effectuée/observée.
6. Enregistrer un compte-rendu de 5 minutes de l'analyse que vous venez de faire en groupe (résumé des rétroactions, autoévaluation de l'intervenant.e).
7. Refaire les étapes 2 à 6 en changeant les rôles. Tout le monde doit avoir joué l'intervenant.e.

Normes de présentation :

1. Enregistrement de l'intervention (10min)
2. Enregistrement de l'autoévaluation (incluant le résumé des rétroactions en équipe) (5min).

Critères d'évaluation :

- Seront spécifiés en classe.
- La note est individuelle.

3^e modalité d'évaluation : Analyse d'une entrevue à partir d'un vidéo

Pondération : 10%

Date de remise : Activité en classe le 3 décembre

Déroulement de l'activité :

1. Visionner le vidéo de l'entrevue pendant la séance.
2. Répondre individuellement au questionnaire à propos des attitudes, habilités et techniques d'intervention (questions à court et moyen développement).

Normes de présentation :

Dépôt du questionnaire sur Moodle pendant la séance du 3 décembre.

Critères d'évaluation :

- Seront spécifiés en classe

4^e modalité d'évaluation : Évaluation du fonctionnement social et rédaction d'un plan d'intervention

Pondération : 50%

Date de remise : 21 décembre

Déroulement de l'activité :

1. Prendre connaissance de la vignette clinique sur Moodle pour connaître le contexte de l'évaluation demandée.
2. Écouter un film, vidéo pédagogique ou épisodes de séries (à déterminer) tout en recueillant les données pertinentes à votre évaluation.
3. Rédiger une évaluation du fonctionnement social de 6 pages.
4. Rédiger un plan d'intervention de 1 page.

Normes de présentation :

Le texte est écrit de façon fluide (pas d'énumération d'éléments);

Le texte est rédigé en 12pts, Times new roman, interligne de 1,5 avec des marges de 2,5 cm;

Ne pas inclure de page de présentation, inscrivez seulement votre nom complet ainsi que votre code permanent.

Critères d'évaluation:

- Seront spécifiés en classe.

Barème de notation

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Communication des résultats

Dans un délai de deux semaines après la remise d'un travail les notes et les commentaires seront envoyés aux étudiant.es par courriel.

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Les lectures obligatoires seront déposées sur Moodle. Plusieurs textes seront issus du livre Turcotte, D. et Deslauriers, J.-P. (2017). *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. Québec : Presses de l'Université Laval. Il est possible de le lire en ligne sur le site de la bibliothèque.

Matériel recommandé :

Turcotte, D. et Deslauriers, J.-P. (2017). *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Il se vend 35\$ (33,25\$ pour les membres de la coop de l'UQAM). La disponibilité est à vérifier.

DATES À RETENIR

15 octobre : séance en classe sous le thème des attitudes, habiletés et techniques d'intervention

29 octobre : pas de cours – semaine de lecture

5 novembre : séance levée – période dédiée à la réalisation de la 2^e modalité d'évaluation

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

Les séances ne seront pas enregistrées.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou en partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements ou politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur les droits d'auteur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES EN CAS DE RECONFINEMENT POUR LES COURS OFFERTS EN MODE HYBRIDE

En cas de mesures de confinement empêchant la tenue de la séance du 15 octobre en classe, nous discuterons ensemble de la façon dont vous pourrez recevoir le soutien nécessaire pour mettre en pratique les attitudes, habiletés et techniques d'intervention présentées dans le cours.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

- S'il vous est impossible de remettre l'une des modalités d'évaluation à temps, veuillez m'aviser 48 heures avant la date limite. Un retard non justifié entraîne une pénalité de 5% par jour de retard.
- S'il vous est impossible d'assister à l'une des séances, s'il vous plaît m'aviser.
- Comme il s'agit d'un cours de type atelier, la participation de toutes et tous est grandement encouragée lors des activités pendant les séances.
- Les membres de l'École de travail social doivent prendre connaissance de la Politique interne d'utilisation des médias sociaux que l'on peut trouver à l'adresse suivante : <https://travaissocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/ÉTS-Politique-médias-sociaux-2019-adoptée-17-05-2019-corr.pdf>



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.ugam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat..

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

BIBLIOGRAPHIE

Audet, S. et Rondeau-Robitaille, D. (2019). L'évaluation du fonctionnement social. Du quoi au comment. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Beaudry, M. et Trottier, G. (2018). Les habiletés d'intervention en relation d'aide. Guide d'apprentissage. Québec : Presses de l'Université Laval.

Bergeron-Leclerc, C., Morin, M.-H., Dallaire, B. et Cormier, C. (dir.). (2019). La pratique du travail social en santé mentale. Apprendre, comprendre, s'engager. Québec : Presses de l'Université du Québec.

De Jong, P. et Berg, I. K. (2002). De l'entretien à la solution. L'accent sur le pouvoir des clients. Bruxelles : Satas.

OTSTCFQ. (2007). Guide de normes pour la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. Récupéré de https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2017/06/guide_de_normes_pour_la_tenu_e_des_dossiers_et_des_cabinets_de_consultation.pdf

OTSTCFQ. (2011). Cadre de référence. L'évaluation du fonctionnement social. Récupéré de <https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2017/06/cadre-reference-evaluation-fonctionnement-social.pdf>

OTSTCFQ. (2011). Guide de pratique. L'évaluation psychosociale dans le contexte des régimes de protection, du mandat donné en prévision de l'inaptitude et des autres mesures de protection au majeur. Récupéré de https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2017/06/evaluation_psychosociale_dans_le_contexte_des_regimes_de_protection.pdf

OTSTCFQ. (2012). Référentiel de compétences des travailleuses sociales et travailleurs sociaux. Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Récupéré de https://beta.otstcfq.org/sites/default/files/referentiel_de_competences_des_travailleurs_sociaux.pdf

Turcotte, D. et Deslauriers, J.-P. (dir.). (2017). Méthodologie de l'intervention sociale personnelle. Québec : Presses de l'Université Laval.